AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024086-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 086**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 05/09/2024

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

SÉANCE du 18 Septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi dix huit septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Roche Patrick, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Defay André, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond, François Cabanes à Behar Daniel, Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Attribution fonds de concours QUEYRIERES

À la suite de la délibération du conseil municipal du 1er juin 2024, la commune de Queyrières sollicite un fonds de concours de la communauté de communes pour la rénovation et le chauffage des bâtiments publics.

Le plan de financement est le suivant :

RENOVATION THERMIQUE BATIMENTS PUBLICS QUEYRIERES ET ACCESSIBILITE (PMR)			
DEPENSES		RECETTES	
Travaux	562 090.00 € HT	Autofinancement	172 190.00 €
Maitrise d'œuvre	56 200.00 € HT	FONDS VERT	150 000.00 €
		REGION	247 000.00 €
		CAP 43	26 000.00 €
		COM COM MLM	23 100.00 €
Total H.T.	618 290.00 €	Total H.T.	618 290.00 €
Total T.T.C.	741 948.00 €	Total T.T.C.	741 948.00 €

Après avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire décide d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 23 100 € à la commune de Queyrières.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme